

INFO SMICTOM **Bon tri, grand merci**

L'épidémie de Covid 19 a profondément marqué les esprits et mis en exergue, à l'instar des soignants, l'importance des métiers qui ont assuré les services essentiels au quotidien des citoyens. Un important mouvement de solidarité a soutenu les travailleurs engagés à travers les applaudissements de 20h et autres messages de soutien qui fleurissaient à certains coins de rue.

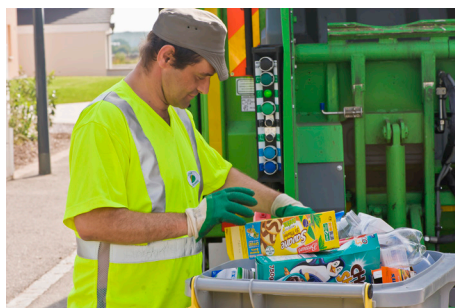
Au SMICTOM, nos agents de collecte ont ainsi eu la joie de trouver plusieurs centaines de dessins et d'attentions présents sur les bacs lors de leur tournée. Ils tapissent aujourd'hui avec fierté les murs de nos locaux. **Cette reconnaissance des missions incontournables est importante et elle doit perdurer au-delà de cet épisode exceptionnel.**

Elle peut se traduire effectivement par des mots, des encouragements, mais elle doit avant tout se manifester, en ce qui concerne les ordures ménagères, par le respect des consignes de tri. Celles-ci garantissent à la fois la sécurité des agents et la bonne valorisation de nos déchets. Force est de reconnaître que **ces derniers temps, des erreurs de tri plus fréquentes ont été observées.**



Le réfectoire du SMICTOM arbore fièrement une partie des nombreux dessins et messages de soutien reçus lors du confinement, les autres tapissant le couloir adjacent.

Gants, mouchoirs, lingettes et masques ont ainsi été retrouvés en nombre dans le bac jaune mettant directement en jeu la santé des agents de collecte et de tri. Mais l'on découvre également des encombrants, des bâches, du polystyrène, des gravats, des animaux morts... qui enrayent gravement la mécanique du centre de tri. Mais au-delà de l'aspect technique, la présence d'objets autres que des emballages ou du papier est susceptible de mettre en danger la sécurité des femmes et des hommes qui finalisent votre geste de tri.



Nos agents vérifient autant que possible la qualité du tri lors de la collecte, refusant ainsi le bac si le contenu devait être non

Voici le genre de contenu que nous retrouvons malheureusement de plus en plus lors des collectes du bac jaune. Cela perturbe fortement le processus de tri et peut mettre en danger nos agents.

conforme (après 4 refus en une année, le bac jaune est supprimé et un bac gris plus grand est mis en place), mais c'est une situation que nous préférierions éviter.

Nous comptons donc sur chacun pour être particulièrement vigilant au respect des consignes de tri qui traduit tout simplement le respect du personnel qui gère vos déchets au quotidien.

Si besoin, n'hésitez pas à consulter notre site (www.smictom-alsacecentrale.fr), à nous solliciter via notre page Facebook ou à flasher le QR code ci-dessous pour visualiser notre mémo de tri.

Pour nos agents, merci d'avance.

Quoi mettre dans le bac jaune ?

uniquement :

- bouteilles et flacons en plastique
- briques alimentaires
- papiers et cartons
- emballages métalliques

Retrouvez notre mémo de tri sur notre site internet ou directement en flashant le QR code suivant avec votre smartphone.



mon compte SMICTOM

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le dispositif de collecte et les modalités de calcul de la redevance ont évolué : celle-ci intègre désormais un forfait de 36 levées du bac gris par an. Pour suivre ainsi le nombre de ses levées, mais également le nombre de passages en déchèterie, consulter et payer ses factures, faire ses démarches... Il est possible de le faire depuis le nouvel espace personnel « Mon compte SMICTOM ».

Rendez-vous sur <https://www.smictom-alsacecentrale.fr/mon-compte> (inscription nécessaire la première fois avec votre carte OPTIMO).

